



No de résolution
ou annotation

Formules Municipales No 5614-MST (FLA 792)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

Procès-verbal de la session spéciale du conseil de la municipalité de la Paroisse de Ragueneau tenue à la salle municipale de Ragueneau, le mercredi 15 juillet 2015 à 19 h à laquelle sont présents :

Monsieur Gilbert Dupont
Monsieur Sylvain Junior Larocque
Madame Huguette Tremblay

Monsieur Neil Brien
Monsieur Romain Bergeron

Est absent : Monsieur Jérémie Gagnon

Sous la présidence du maire, monsieur Joseph Imbeault.

2015/07-19

OUVERTURE DE LA SESSION

La séance est ouverte à 19 h 00 par le maire, monsieur Joseph Imbeault, qui en est le président.

Madame Marie-France Imbeault fait fonction de secrétaire de la réunion.

2015/07-20

VÉRIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil municipal présents constatent que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code Municipal.

2015/07-21

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La secrétaire fait lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller monsieur Sylvain Junior Larocque et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

2015/07-22

APPEL D'OFFRE POUR LA LOCATION/ACHAT D'UN CHARGEUR À RÉTROCAVEUSE

Considérant que la municipalité de la Paroisse de Ragueneau a procédé à des appels d'offre sur SEAO pour la location/achat d'un chargeur à rétrocaveuse et que les deux soumissions reçues ont été rejetées (résolution # 2015/05-17);

Considérant que la municipalité de la Paroisse de Ragueneau est retournée en appel d'offre pour la location/achat d'un chargeur à rétrocaveuse sur SEAO (résolution # 2015/06-13);

Par conséquent, il est proposé par le conseiller monsieur Sylvain Junior Larocque et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la soumission de Hewitt équipement au montant de 181 545,53 \$ (taxes incluses) soit acceptée;

QUE le maire, monsieur Joseph Imbeault et la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Marie-France Imbeault, soient autorisés à signer tous les documents se rattachant à cette transaction;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à Hewitt équipement Ltée.

2015/07-23

FINANCEMENT – LOCATION/ACHAT D'UN CHARGEUR À RÉTROCAVEUSE

Considérant que la municipalité de la Paroisse de Ragueneau est allée en appel d'offre sur SEAO pour la location/achat d'un chargeur à rétrocaveuse laquelle a été adjudgée à Hewitt



No de résolution
ou annotation

équipement Ltée en vertu de la résolution # 2015/07-22 pour un montant global de 157 900 \$ (plus taxes);

Considérant que la municipalité de la Paroisse de Ragueneau consent à effectuer cette dépense par voies de crédit-bail sur 60 mois avec valeur résiduelle de 40 000 \$ (plus taxes);

Considérant que la municipalité de la Paroisse de Ragueneau a demandé des soumissions de crédit-bail par voies d'invitation à divers bailleurs de fonds,

Considérant que la proposition de crédit municipal & manufacturier REXCAP inc (« REXCAP ») au taux de 3.14 % avec option d'achat de 40 000 \$ s'est avérée la plus avantageuse, dont copie est annexée aux présentes à titre de référence;

Considérant que REXCAP, en tant que courtier/agent de placement, place ses risques auprès de grandes banques canadiennes offrant les meilleures conditions et que selon sa proposition du 13 juillet 2015, la Banque royale du Canada aurait offert les meilleures conditions sur le marché actuel aux taux 3.14 %, cette dernière agissant comme crédit-bailleur contractuel pour cette opération de crédit-bail;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller monsieur Gilbert Dupont et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la proposition de REXCAP et que le maire, monsieur Joseph Imbeault et la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Marie-France Imbeault ont tous les pouvoirs nécessaires et l'autorisation d'exécuter tous les documents pertinents pour donner effet à l'opération de crédit-bail de 157 900 \$ (plus taxes) plus les frais de dossier de 450 \$ (plus taxes) avec la Banque royale du Canada dont copies des documents contractuels seront disponibles lors de la signature des documents pertinents.

2015/07-24

TAXES D'ACCISE – PROGRAMMATION 2014-2015

Ce point est reporté à une rencontre ultérieure.

2015/07-25

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller monsieur Neil Brien et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 19 h 10.

Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim

Maire

Je, Joseph Imbeault, atteste que la signature apposée ci-dessus équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions que contient ce procès-verbal au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Joseph Imbeault, maire